



Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique

Paris, le 29 mars 2024,

Monsieur le Ministre,

Les collectivités territoriales viennent d'être informées, par voie de presse, que le gouvernement présenterait le programme de stabilité annuel en Conseil des ministres, le 17 avril prochain.

L'association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, Départements de France et Régions de France observent ainsi que, cette année encore, elles n'ont été ni informées, ni consultées sur un programme qui les concerne pourtant directement. Dans un contexte désormais de déficits excessifs de la France, ces engagements seront contraignants pour nos finances publiques, quels que soient les acteurs. Nous observons enfin que le sujet n'est pas inscrit à l'ordre du jour du Haut comité des finances publiques locales, que vous réunirez le 9 avril prochain.

L'absence de dialogue avec les collectivités territoriales sur ces sujets budgétaires interroge, alors que les récentes prises de position du gouvernement dans les médias démontrent, à nouveau, votre attente que les collectivités locales soient mises à contribution, pour redresser les comptes publics et contribuer au budget de l'Etat.

Aussi, l'association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, Départements de France et Régions de France demandent que le projet de programme de stabilité annuel puisse leur être adressé en amont du 9 avril, et qu'un premier échange puisse être engagé sur ce document lors du Haut comité des finances publiques locales.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Carole DELGA

François SAUVADET

David LISNARD